



Modification n°4

Plan Local d'Urbanisme

P.L.U.

3

Extrait des
Orientations
d'Aménagement

Département du Rhône

Commune d'AMPLEPUIS



Ville d'AMPLEPUIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme approuvé par
délibération du Conseil Municipal en date
du 7 Décembre 2011

REVISIONS ET MODIFICATIONS

MODIFICATION N°1 approuvée le 5 Juin 2014

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 5 Juin 2014

MODIFICATION N°2 approuvée le 7 Février 2017

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 Février 2017

MODIFICATION N°3 approuvée le 25 Juillet 2019

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Juillet 2019

MODIFICATION N°4 approuvée le

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du



34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE






Tel. : 04 77 67 83 06
E-mail : urbanisme@realites-be.fr

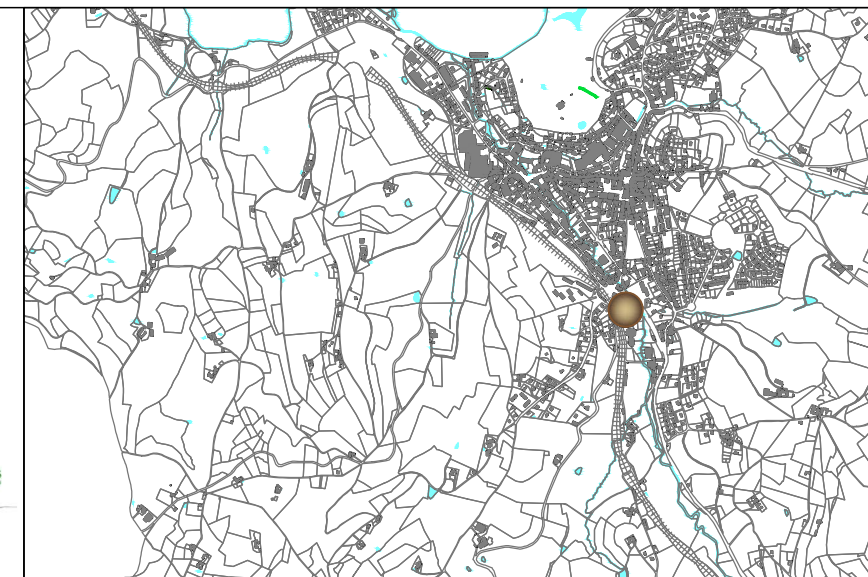


Ville d'AMPLEPUS

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT Zone UAc Bagatelle

Légende :

-  Localisation de la Zone
-  Périmètre soumis à Orientations d'aménagement
-  Accès véhiculaire à étudier depuis la RD 8
-  Liaison piétonne à créer
-  Boisement à préserver



Description de la zone :

Il s'agit d'un îlot s'inscrivant entre la place de Belfort, le chemin de Bagatelle, l'avenue R. Follereau, le ruisseau du Rançonnet et la zone d'équipements sportifs au Sud. Portant une friche industrielle, il présente des potentialités intéressantes en matière de renouvellement urbain et est particulièrement bien localisé puisqu'il se trouve à proximité du centre-ville, de la gare ferroviaire et d'équipements de sports et de loisirs. De l'autre côté de l'avenue R. Follereau se trouvent l'hôpital d'Amplepuis ainsi que le parking Belfort.

La zone est marquée par un important tènement, propriété de l'entreprise GERFLOR, qui comporte des bâtiments industriels. Situé entre le centre urbain de forme traditionnelle et une zone d'équipements, le site ne présente plus de vocation économique actuellement mais le site accueille une vaste construction qui permet des capacités d'accueil pour des entreprises.

Quelques constructions liées à de l'habitat, de type R+2 sont présentes en partie Ouest, le long du chemin de Bagatelle. Le ruisseau du Rançonnet borde la partie Est. La zone inondable ne concerne que la frange orientale de la zone. Le cours d'eau est accompagné d'un boisement.

Objectifs :

- Permettre la réutilisation d'un foncier localisé au sein de l'enveloppe urbaine, soit par remise en activité d'un ancien site à vocation économique pour permettre le développement d'entreprises, soit par un programme de logements.
- Développer les circulations piétonnes entre le pôle d'équipements et le centre-ville, en s'appuyant sur les abords du Rançonnet.
- Préserver la végétation et notamment les boisements accompagnant le ruisseau.

Orientations d'aménagement :

- . La création d'un second accès véhiculaire sera étudiée, avec le Conseil Départemental, depuis la route départementale n°8.
- . Liaison piétonne à créer entre la place Belfort et les équipements sportifs, sur une largeur de 3 m. Des connexions seront à assurer vers le parking Belfort et l'hôpital.
- . Les boisements existants de part de d'autre du Rançonnet sont à préserver.



34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. : 04 77 67 83 06
E-mail : urbanisme@realites-be.fr